

LA GAZETTE AVIRONNAISE

NUMÉRO 2 - NOVEMBRE 2020

EDITO

Lectrices Aironnaises,
Lecteurs Aironnais,

Nous sommes très heureux.euses de vous présenter le numéro 2 de la Gazette Aironnaise. Ce journal sera comme un rendez-vous régulier entre vous et nous.



Vous le trouverez dans votre boîte aux lettres trois fois dans l'année : à la fin de l'hiver, avant la coupure de l'été et, une dernière fois, à l'automne. En ces temps où la convivialité peut faire défaut, cette gazette est un fil qui nous relie les uns aux autres.

La crise sanitaire impacte nos vies à tou.te.s et également notre organisation à la mairie et dans notre commune. La nuit Aironnaise, le repas des anciens, la kermesse, le théâtre, l'art'aironnais, les cérémonies, les réunions... autant de moments où nous nous rencontrons tou.te.s ensemble mais qui n'ont pas pu avoir lieu cette année. Bien heureusement, nous nous croisons, lors de nos promenades aironnaises (aux abords de la nouvelle mare...) ou lors de vos visites à la mairie.

Soyez-en sûr.e.s, nous sommes là et nous œuvrons avec l'ensemble des conseiller.e.s à faire vivre et fonctionner notre commune. Nous avons prévu de vous proposer des réunions thématiques régulièrement mais il a fallu modifier nos plans : nous devons protéger la santé de tou.te.s. Alors, nous réfléchissons actuellement à une autre manière de

communiquer avec vous.

Avant de vous laisser découvrir le journal, je souhaitais prendre le temps d'écrire quelques mots sur Claude Béhar disparu cet été. Airon était son village, il y a vécu pendant 50 ans et bien sûr il était très investi dans la vie politique locale. Au cours de son mandat de Maire, pendant ces dix dernières années, il a su développer dans notre village vivre-ensemble et convivialité. Et il a créé une dynamique de rencontre entre les habitants. Avec son équipe municipale, il a mis en place, entre autres, le terrain de sport, la cérémonie des vœux et la nuit aironnaise. Ce sont des lieux et des événements qui nous rappelleront son engagement au sein de notre commune. Je vous laisse maintenant feuilleter à votre rythme *La Gazette*. Dans ces pages, vous découvrirez, bien sûr, les dernières nouvelles de notre commune. Mais surtout, nous avons pris le temps de vous expliquer comment nous souhaitons vous associer aux réflexions communales et ce qui sera mis en place aussitôt que la situation s'améliorera. Je vous le dis souvent et je vous le réécris ici : nous sommes à votre disposition, n'hésitez pas à me solliciter ainsi que l'ensemble des conseiller.e.s municipaux. Nous sommes là pour échanger avec vous, écouter vos propositions, vos idées et surtout construire notre commune tou.te.s ensemble.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Sophie BERTIN, Maire d'Airon

La mairie c'est aussi...

Aujourd'hui nous vous présentons le CCAS: Centre Communal d'Action Sociale !

Au sein d'une commune, le CCAS est là pour apporter de la solidarité et organiser l'aide sociale au profit des habitants. Son rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles, les plus défavorisées. Le CCAS a pour but de lutter contre l'exclusion, la précarité, d'accompagner nos aînés, nos jeunes, les personnes en situation de handicap ou toute personne en éprouvant le besoin...

Le CCAS est constitué d'un président : Mme la Maire, Sophie Bertin, et d'un conseil d'administration de 5 conseillers municipaux et 5 membres civils : Eric Buquet, Sophie Perez,

Monique Quemin, Serge Daireaux, Catherine Lagrée, Elodie Roy, Jean-Marc Hatton, Marie-Laure Zabivorota, Nicole Jacques, Laure Le Provost.

Par exemple, une des actions du CCAS peut être l'organisation du repas des aînés. Vu le contexte sanitaire, ce repas sera remplacé par une distribution de paniers garnis aux plus de 70 ans courant novembre (125 foyers environ) Cette distribution sera l'occasion d'échanger avec vous et de créer du lien.

Si vous êtes en difficulté, si vous avez besoin d'aide le CCAS est là pour vous accompagner ! Vous pouvez joindre la mairie pour tout renseignement au 02 32 33 57 53

RECYCL'AVIRON par l'Association des Parents d'Elèves (APE)

Pour sa quatrième édition, l'APE organise le recyclage de vos papiers en partenariat avec la société PAPREC.

Cette année la benne sera présente sur le parking du stade la semaine du 31 mai au 6 juin 2021.

Pour donner un peu plus d'ampleur à cette opération, l'APE organisera trois semaines de collecte avant l'arrivée de la benne.

Chaque semaine précédant les vacances scolaires (14 au 18 décembre, 15 au 19 février et 19 au 23 avril), l'APE disposera des cartons sous le porche de la salle des fêtes afin de vous permettre de venir déposer vos papiers,

prospectus, magazines, journaux, annuaires, anciens manuels, cahiers et livres abîmés....

Nous comptons sur vous pour faire grimper le compteur de la benne et montrer votre engagement pour la planète tout en soutenant l'APE dans sa mission.

Chaque manifestation de l'APE a pour but de contribuer financièrement à la mise en œuvre des projets scolaires organisés par les enseignants pour l'épanouissement des enfants de l'école.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mathilde JOUANNE au 06 42 57 71 19.

Les nouvelles constructions à Aviron



L'urbanisme sur Aviron est régi par le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), exécutoire à partir du 7 février 2020, validé par le conseil communautaire d' Evreux Portes de Normandie (EPN). Le territoire couvert par le PLUi est

partagé en zones urbaines, à urbaniser, naturelles et agricoles. Des objectifs quantitatifs et qualitatifs de constructions sont fixés à 10 ans pour l'ensemble de l'agglomération (EPN). En ce qui concerne notre commune, les enjeux identifiés sont la maîtrise de l'étalement pavillonnaire et l'urbanisation des dents creuses (parcelles non construites entre des parcelles déjà urbanisées).

A ce jour, 3 projets importants sont identifiés :

- Parcelles constructibles entre le lotissement des Courtines et du Clos Châtillon
- Secteur du bout du Bois, entre la rue de la

forêt et le chemin des prés
- Secteur des Charmilles, à côté du lotissement existant.

Le comité consultatif "Cadre de vie" vous sollicitera dès que la situation sanitaire le permettra pour recueillir vos avis sur ces projets

importants pour notre commune. La municipalité peut être consultée sur la conception des projets via le PLUi et ses modifications.

La plage à Aviron... ou presque !

En une semaine, du 26 au 30 Octobre, la mare située entre le terrain de foot et la Mairie a complètement changé de look. Transfert de terre, solidification des berges, apport de pierres de toutes tailles, modification des pentes, il s'agit là d'une véritable métamorphose. Nul

doute que cet endroit deviendra un véritable lieu de rencontre, d'échange, en pleine nature pour toutes les générations de notre village. La baignade est interdite et les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents aux abords de la mare.



Les habitants d'Aviron ont quelque chose à écrire

La gazette Avironnaise se veut être un outil de communication de tous les élus, pour diffuser de l'information à l'ensemble des habitants d'Aviron, mais pas seulement...

Si vous vous sentez l'âme d'un journaliste, si vous souhaitez partager une passion, si l'histoire d'Aviron et ses alentours n'a pas de secret pour

vous, aucun doute, vous trouverez une place dans ce bulletin communal.

Il vous suffit de nous contacter à l'adresse aviron.mairie2@wanadoo.fr, ou par téléphone à la Mairie, un membre de l'équipe de rédaction vous contactera. Nous avons tous à apprendre les uns des autres.

Espace dédié à Aviron, simplement

Vous informe que le poste de conseiller municipal, laissé vacant par Pascal Clément, est repris par Pascal Renouf depuis le 15 octobre.

Outre le fait qu'un Pascal peut en cacher un autre, « Pour Aviron, simplement » indique qu'il y a là une volonté de continuité dans l'engagement pris.

Au sein du Conseil Municipal, nos implications respectives dans les commissions et autres se répartissent de la manière suivante :

- Finances et cimetière pour Nicole Jacques
- Communication, cantine école centre de loisirs, travaux urbanisme et cadre de vie pour Pascal Renouf.

Malgré la situation difficile liée aux différents événements, « Pour Aviron, simplement » vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année et nous vous souhaitons le meilleur pour la nouvelle année qui se profile déjà à l'horizon.

Avironnaises, Avironnais : Prenez bien soin de vous

Sécurité Routière : tous responsables

La circulation des véhicules à moteur, autos, motos, camions, tracteurs, des vélos, qu'ils soient électriques ou à mollets, des piétons, sportifs ou moins, adultes et enfants, reste notre préoccupation quotidienne.

Avec différents partenaires, nous réfléchissons pour une amélioration concrète des flux. Mais avant de statuer, il nous semble nécessaire de vous proposer de nous apporter votre aide et votre contribution, abordables par et pour tous : **tailler ou faites tailler vos arbres et haies.** Dans une large mesure, cela peut apporter une

amélioration de la visibilité pour tous, découvrir des panneaux de circulations existants qui avaient disparu, ou simplement permettre l'utilisation des trottoirs rendus inaccessibles à cause des haies trop larges.

Autre aide à la portée de tous : **ne garez plus vos véhicules sur les trottoirs.** Laissez ceux-ci à la disposition des piétons. Pour tout dire, une tôle froissée sera toujours moins grave qu'un enfant ou adulte renversé par une voiture.

Merci pour votre assistance.

Accordez vos guitares

Une nouvelle association de musique a vu le jour cet été à Aviron, et pourtant vous connaissez déjà Christophe !

Il a été rejoint par Vicente Barberot, Jean-Michel et Sandra Huppe, respectivement Présidente, Trésorier et Secrétaire, pour créer CL Musique. Cette nouvelle association vient remplacer Sanka et se recentre sur les cours de basse et de guitare, folk comme électrique. Christophe Lair, professeur de l'association, accueille ses élèves, de tout âge et tout niveau, les lundis, mardis et jeudis à la maison des associations attenante à l'école.

Pour s'adapter au confinement auquel nous

devons faire face, les cours sont actuellement donnés à distance via Skype ou Whatsapp... alors on remet le son !

Vous trouverez toutes les informations concernant CL Musique sur le site internet de la commune d'Aviron : <https://www.aviron-eure.fr/vie-associative/cl-musique/>

Il reste quelques créneaux disponibles... si vous souhaitez enfin réaliser votre rêve secret d'apprendre à jouer de la guitare, n'hésitez pas à contacter Christophe par téléphone au 06 70 30 44 19 ou par mail à clmusique@yahoo.com !

Les petites infos

La mairie est ouverte de 15h30 à 17h30 les lundis et mercredis, et de 16h45 à 18h00, avec la présence d'un.e élu.e, le jeudi.

Courriel : aviron.mairie2@wanadoo.fr

Tél. : 02 32 33 57 53

Toutes les informations communales et plus sur le site : www.aviron-eure.fr

En vous inscrivant à la newsletter, vous êtes directement informés par courriel.

En parcourant le site, vous trouverez les contacts des associations, les informations pour des démarches administratives et d'urbanismes.

Les habitants d'Aviron ont quelque chose à dire



La démocratie participative est une forme de partage et d'exercice du pouvoir, fondée sur le renforcement de la participation des citoyens à la prise de décision politique. Son exercice revêt différentes formes: réunions publiques, comités consultatifs, conseils municipaux des jeunes et des sages.

Lors du conseil municipal du 15 Octobre, trois comités consultatifs ont été créés :

- Cadre de vie (urbanisme, voirie, sécurité, etc.),
- Ecole, cantine, centre de loisirs ,
- Budget participatif.

Les comités consultatifs ont pour objectif d'associer les citoyens à la réflexion sur des thèmes de la vie communale (constitution de groupes de 10 à 15 personnes selon le thème) Ils leur permettent de s'informer sur les affaires de la commune, d'entretenir le dialogue avec leurs élus, de faire des propositions et d'émettre

des avis sur les affaires communales. Pour autant, ils ne remplacent pas le conseil municipal et ne doivent pas devenir une tribune de transfert du débat politique.

La recherche de l'intérêt général doit guider les différentes réflexions et propositions. Ce projet central de notre fonctionnement est ralenti à cause de la situation sanitaire du pays. Effectivement, pour échanger, débattre, construire, il faut se rencontrer, chose difficile en ce moment.

Nous ne perdrons pas une minute pour faire appel à vos avis et vos propositions dès que nous le pourrons.

Les habitants d'Aviron ont quelque chose à proposer

Voici 5 mois que le nouveau conseil municipal a pris ses fonctions. Parmi les multiples projets qui ont avancé durant cette période délicate, il y a le budget participatif que vous attendez avec impatience.

Pour rappel, de quoi s'agit-il ?

Le budget participatif est un processus de démocratie participative dans lequel les habitants peuvent affecter une partie du budget de la commune à des projets d'investissement. Il associe tous les habitants à la décision budgétaire de l'enveloppe attribuée, y compris ceux éloignés des institutions ou qui n'ont pas le droit de vote. Il fait émerger des projets concrets et attendus par les habitants. L'expérience montre qu'il s'agit généralement d'améliorer le cadre de vie et également de mettre en place des projets de solidarité.

Comment allons-nous mener à bien cette belle aventure ?

Un comité va être mis en place pour piloter ce projet. Il sera composé d'élus et d'habitants de la commune.

Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

Le règlement départemental de la DECI est effectif depuis le 1er mars 2017 et répond à trois objectifs :

- Protéger la vie des Eurois et leurs biens
- Garantir la sécurité des sapeurs-pompiers
- Protéger juridiquement les maires

L'efficacité des opérations de lutte contre l'incendie repose sur la mise à disposition de ressources en eau à proximité et en adéquation avec le risque à défendre.

Chaque bien à défendre des flammes doit se trouver à 200 mètres d'un point d'eau incendie sous pression, ou naturel.

L'acquisition par la commune de 2 points d'eau sous pression va permettre d'étendre la zone de protection.



Une charte régit et encadre le fonctionnement du comité et les règles du budget participatif.

Ce projet nécessite une forte interaction entre habitants de notre commune et conseil municipal. Echange qui, de par la crise sanitaire, ne peut avoir lieu. C'est pour cela que nous proposons cette année d'adapter le processus aux conditions sanitaires. Dès que le comité de suivi aura pris ses fonctions et finalisé le projet, une communication écrite disponible sur le site internet de la mairie vous détaillera les étapes du processus de dépôt et de sélection des idées.

Dès aujourd'hui, le projet du budget participatif peut vous intéresser si :

- vous avez des idées et que vous souhaitez les soumettre, commencer à construire votre projet c'est bientôt à vous de jouer.
- vous voulez vous investir ou vous souhaitez des informations sur le comité, faites-vous connaître à la mairie.

Aviron a passé une convention avec Evreux Portes de Normandie en ce qui concerne la maintenance préventive et curative des points d'eau incendie.

Un travail de terrain avec les équipes du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) permet de trouver les solutions les plus efficaces pour l'alimentation des véhicules de lutte contre l'incendie.

L'école en vadrouille...

Jeudi 15 octobre, nous CE2, CM1, CM2 sommes allés à Choiry. Nous avons pris le bus. Ensuite, nous avons visité, toujours en bus, la partie du parc où les animaux sont en liberté (éléphants, autruches, zèbres...).

C'était merveilleux. L'après-midi, nous avons découvert la faune et la flore de Madagascar et pour certains, divers félins.

En fin de journée, nous avons visité, à pied, l'autre moitié du parc où les animaux sont dans des enclos (hyènes gorilles...). Nous sommes rentrés le soir. La visite était géniale.

Les élèves de l'École



Visite du château d'Harcourt pour les maternelles, CP et CE1, avec un pique-nique bien mérité

Directrice de publication : Sophie Bertin - Commission communication : Christophe Morin, Annick Héluoin, Jean Marc Hatton, Pascal Renouf, Camille Martin, Franck Laudouar - Ont participé à la rédaction : les élèves de l'école, Nicole Jacques, CCAS, APE, CL Musique - Photographies : Ecole d'Aviron, Camille Martin, Franck Laudouar, Christophe Morin - Imprimé sur papier certifié SFC par Informatique & Graphic (Evreux)

L'équipe municipale à votre service...



Sophie BERTIN
Maire



Bénédicte BODIN
1ere adjointe



Fanck LAUDOUAR
2e adjoint



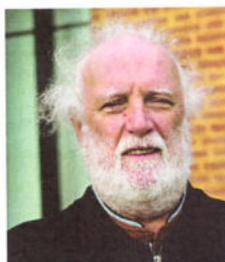
Marie-Laure ZABIVOROTA
3e adjointe



Béatrice DUCROCQ
Conseillère déléguée



Thierry DROUARD
Conseiller délégué



Jean-Marc HATTON
Conseiller municipal



Annick HELOUIN
Conseillère municipale



Laure LE PROVOST
Conseillère municipale



Camille MARTIN
Conseiller municipal



Didier MONTAIGNE
Conseiller municipal



Christophe MORIN
Conseiller municipal



Elodie ROY
Conseillère municipale



Nicole JACQUES
Conseillère municipale



Pascal RENOUF
Conseiller municipal

S. Bertin, Maire

B. Bodin, 1ere adjointe, déléguée au personnel communal, à la cantine, l'école et l'entretien des espaces verts.

F Laudouar, 2ème adjoint, délégué à l'urbanisme et la démocratie participative.

M.L. Zabivorota, 3ème adjointe, déléguée à la vie associative, le CCAS et le cimetière.

B. Ducrocq, conseillère municipale déléguée aux affaires budgétaires et financières.

T. Drouard, conseiller municipal délégué aux travaux de voiries et à l'entretien des bâtiments

Commission finances : L. Le Provost, N. Jacques, B. Ducrocq, D. Montaigne

Commission communication : A. Hélouin, P. Renouf, C. Morin, J.M. Hatton, C. Martin, F. Laudouar

Comité cimetière : A. Hélouin, N. Jacques, M.L. Zabivorota, F. Laudouar

Comité cantine, école, centre de loisirs : B. Bodin, E. Roy, P. Renouf

Comité cadre de vie : B. Bodin, M.L. Zabivorota, T. Drouard, D. Montaigne, P. Renouf, J.M. Hatton, F. Laudouar

Comité Budget participatif : B. Ducrocq, C. Morin, C. Martin, J.M. Hatton